à ce noble pays du Canada, qu'on a, si justement, surnommé " la nouvelle France."

Au début de ces causeries,—et pour mieux faire comprendre ce que nous aurons à dire dans la suite,—il ne sera pas inutile de jeter un regard rapide sur l'année qui vient de s'écouler. La lutte s'y est poursuivie,—la lutte acharnée et implacable,—entre la France révolutionnaire et la France catholique, entre l'armée de Satan et l'armée de Dieu, entre ceux qui rêvent d'écraser l'Eglise dans la boue et ceux qui proclament encore les droits de la vérité et de la justice icibas. La persécution contre nous s'est accentuée, elle s'est affirmée notamment par la mise en pratique de deux lois préparées dès longtemps, dans les arrières-Loges de la Francmaçonnerie:—l'envoi des Séminaristes à la caserne;— l'impôt sur les Congrégations.

La première de ces mesures tyranniques a pour but, à peine déguisé, de tarir la source du sacerdoce, de détruire les vocations, en les exposant à toutes les brutalités de la caserne. Elle se justifie d'autant moins que notre budget de la guerre parvient à peine à nourrir et à équiper les soldats présents sous les drapeaux et que, d'autre part, le clergé Français s'est toujours distingué, au sein des ambulances, sur les champs de bataille: les magnifiques exemples de bravoure et de sacrifice qu'il a donnés, durant la guerre de

1870, sont encore présents à toutes les mémoires.

L'impôt sur les congrégations doit, au moyen de taxes exorbitantes et injustes jusqu'à la stupidité, absorber, en quelques années, les biens meubles et immeubles des Ordres religieux d'hommes et de femmes, les réduire à la misère et les forcer de se disperser ou de s'expatrier eux-mêmes. Par une iniquité monstrueuse et vraiment diabolique, cet odieux système de spoliation atteint plus spécialement les communautés charitables, et frappe de toutes ses rigueurs celles qui se dévouent au soin des malades, des vieillards, des orphelins. Nos admirables Sœurs de St-Vincent de Paul, nos petites Sœurs des pauvres, nos Frères des Ecoles Chrétiennes, sont particulièrement menacés d'une ruine complète.

Toutefois, à côté de ces désastres accumulés par l'enfer, de ces triomphes insolents remportés par les sociétés secrètes, nous avons plus d'un motif de joie et d'espérance à signaler.—La vraie France, celle qui souffre et qui prie, n'a

cessé d'affirmer magnifiquement sa foi.

Le 2e centenaire des révélations du Sacré Cœur à la Bse. Marguerite Marie a suscité de toute part, une admirable explosion de piété. Les enfants de St-François, ont le droit de s'en réjouir entre tous. Car, ils ne peuvent oublier que les Saints et les docteurs Franciscains, dès le XIIIe siècle, propageaient la dévotion au Divin Cœur; car ils se souviennent aussi que la Bse. Marguerite Marie fut élevée dans un couvent de Clarisses; qu'elle eut un religieux, de notre Ordre